

Rapport annuel 2024-2025

Centre
de services scolaire
de la Capitale

Québec



Message de la présidente du conseil d'administration et de la direction générale du Centre de services scolaire la Capitale

Madame la ministre de l'Éducation du Québec,
Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC).

Au cours de cette deuxième année de mise en œuvre de notre plan d'action du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), notre organisation s'est investie avec rigueur et détermination pour déployer des initiatives favorisant l'adoption et le développement des meilleures pratiques éducatives et pédagogiques. Ces efforts visent à atteindre nos objectifs ambitieux en matière de réussite et de bien-être des élèves.

Après avoir enregistré un taux de diplomation record de 78,6 % en 2023-2024, nous constatons cette année un léger recul à 77,2 %. Ce résultat ne diminue en rien notre engagement : nous continuons d'agir sur les facteurs clés de la réussite scolaire et avons confiance que la progression positive se poursuivra. Cette progression se reflète, notamment, par l'amélioration de la persévérance scolaire.

L'année écoulée a été marquée par une collaboration exemplaire au sein de notre communauté éducative. Ensemble, nous avons créé des conditions favorables à la réussite et à l'épanouissement des élèves, en leur offrant de multiples occasions de se dépasser.

Nous exprimons notre sincère reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à ces réalisations. Merci à l'ensemble des membres du personnel des écoles, des centres et des services. Leur engagement et leur travail collectif incarnent les valeurs fondamentales de notre organisation : bienveillance, engagement et créativité. Ces principes continueront de guider nos actions et nos décisions dans les années à venir.

Votre soutien constant nous inspire à poursuivre nos efforts et à atteindre des objectifs ambitieux, au bénéfice de tous les élèves qui nous sont confiés. Nous vous souhaitons une excellente lecture.

La présidente du conseil d'administration,



Lydie Pincemin

La directrice générale par intérim,



Mireille Dion

Table des matières

1. Présentation du Centre de services scolaire de la Capitale	4
1.1 Le Centre de services scolaire en bref	4
1.2 Faits saillants	5
1.3 Services éducatifs et autres services	6
2. Gouvernance du Centre de services scolaire.....	9
2.1 Conseil d'administration.....	9
2.2 Autres comités de gouvernance.....	10
2.3 Code d'éthique et de déontologie	13
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	14
3. Résultats.....	15
3.1 Plan d'engagement vers la réussite	15
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence.....	23
3.3 Procédure d'examen des plaintes	25
4. Utilisation des ressources	26
4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire	26
4.2 Ressources financières.....	26
4.3 Gestion et contrôle des effectifs.....	27
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	27
4.5 Ressources matérielles et informationnelles.....	28

1. Présentation du Centre de services scolaire de la Capitale

1.1 Le Centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC) est le plus important de la région de la Capitale-Nationale en nombre d'élèves. Il est le 2^e centre de services scolaire en importance au Québec en ce qui a trait au nombre de programmes de formation professionnelle. Le CSSC administre un budget annuel de plus de 559 M\$.

L'effectif scolaire

Le CSSC est riche de la diversité de son effectif scolaire composé de 34 382 élèves :

- Préscolaire 4 ans : 586 (1,7 %)
- Préscolaire 5 ans : 2 519 (7,3 %)
- Primaire : 15 908 (46,3 %)
- Secondaire : 10 128 (29,5 %)
- Formation professionnelle (équivalent temps plein) : 2 993 (8,7 %)
- Formation générale des adultes (équivalent temps plein) : 2 248 (6,5 %)

Les ressources humaines

Le CSSC figure parmi les 10 plus importants employeurs des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Il compte plus de 8 297 membres du personnel répartis comme suit :

- 4 412 membres du personnel enseignant
- 3 294 membres du personnel de soutien
- 375 membres du personnel professionnel
- 216 gestionnaires

Le transport scolaire

En 2024-2025, le CSSC a transporté en toute sécurité 9 278 élèves répartis dans 261 véhicules. De plus, 1 538 élèves du secondaire ont pu profiter

gratuitement du titre de transport scolaire du Réseau de transport de la Capitale (RTC) afin de se rendre à l'école.

Les établissements

En 2024-2025, le CSSC est responsable de l'entretien et du maintien de 86 immeubles. Parmi ceux-ci, on compte 68 établissements scolaires et 3 centres administratifs :

- 47 écoles primaires
- 3 écoles primaires-secondaires
- 9 écoles secondaires
- 7 centres de formation professionnelle
- 2 centres d'éducation des adultes

Le territoire

Principalement implanté dans la ville de Québec, le CSSC est présent dans :

- Les arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles
- La municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
- Les villes de Fossambault-sur-le-Lac, de Lac-Saint-Joseph, de Shannon et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Le territoire du CSSC est divisé en cinq districts que vous pouvez consulter [en cliquant ici](#). Pour repérer nos écoles sur une carte, [cliquez ici](#).

1.2 Faits saillants

Le CSSC se distingue par la richesse et l'ampleur de ses projets portés par une volonté d'innover et de faire la différence. Chaque secteur foisonne de faits saillants qui témoignent de l'engagement et du dynamisme de l'organisation.

Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Le CSSC poursuit la deuxième année de mise en œuvre de son Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR). Ce plan traduit la volonté du CSSC de soutenir la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes comme adultes.

Partenariat avec l'UMR Synergia

Le CSSC vit la deuxième année de son partenariat avec l'UMR Synergia de l'Université Laval, qui marque un engagement envers les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ainsi qu'envers les intervenantes et intervenants qui les accompagnent.

Agrandissements et réaménagements de nos écoles

Pour répondre au besoin d'espace, des chantiers sont menés dans nos établissements. Des travaux d'agrandissement sont réalisés à l'école Saint-Paul-Apôtre, tandis que de nouvelles unités mobiles sont ajoutées à l'école des Berges. Par ailleurs, un réaménagement complet du Centre Saint-Albert est annoncé afin d'y aménager de nouvelles classes, un plateau d'éducation physique et des locaux afférents, donnant naissance à un nouveau pavillon rattaché à l'école Saint-Albert-le-Grand.

Travaux majeurs à l'ÉMOICQ

Un projet d'agrandissement et de modernisation de 5 M\$ est en progression à l'ÉMOICQ. Le pavillon Centre Morse est en cours de transformation afin d'offrir des espaces adaptés aux besoins d'apprentissage des futurs professionnelles et professionnels de la construction.

Terrain synthétique de 5,3 M\$ à Neufchâtel

L'école secondaire de Neufchâtel inaugure un terrain sportif synthétique polyvalent pour le rugby, football, soccer et ultimate frisbee. Trois terrains de volleyball de plage et un espace de location d'équipement complètent ce projet majeur.

Cours d'école rénovés

Deux écoles primaires du CSSC inaugurent leur nouvelle cour grâce à un investissement du ministère de l'Éducation. À l'Étoile-du-Nord : parcours psychomoteur, structure de jeux et verdissement. À Château-d'Eau : modules de jeux, surface multisport et aire de détente.

Migration infonuagique et téléphonie

La migration vers le nouvel environnement infonuagique de l'ensemble des applications de la GRICS est complétée et notre environnement applicatif évolue désormais dans cette nouvelle infrastructure. Parallèlement, la transition vers la téléphonie Microsoft Teams est également terminée.

Semaine de la reconnaissance

Le CSSC tient la première édition de la Semaine de la reconnaissance pour célébrer l'engagement de tout son personnel. Cette initiative invite à mettre en valeur celles et ceux qui font vivre nos établissements au quotidien.

Forum jeunesse en développement durable

Le CSSC met en place son premier Forum jeunesse en développement durable réunissant des élèves de toutes les écoles secondaires. L'objectif est de donner la parole aux élèves afin qu'ils contribuent au plan d'action en matière de développement durable.

1.3 Services éducatifs et autres services

Le CSSC offre une large gamme de services afin de favoriser l'éducation pour toutes et tous. Nos établissements cherchent à développer le plein potentiel de chacune et chacun selon ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

Système de soutien à paliers multiples (SSPM)

Quatre ateliers de formation sont offerts aux équipes-écoles afin de développer une compréhension commune des différents paliers d'intervention pour répondre aux besoins de tous les élèves. En tout, 42 établissements volontaires (équipes composées de direction, professionnelles et professionnels, enseignantes et enseignants, orthopédagogues) dont 5 écoles secondaires, 2 centres de formation professionnelle et 35 écoles primaires participent à ces ateliers.

Nouvelle offre de services du Centre de soutien pédagogique

L'Université Laval et la Faculté des sciences de l'éducation annoncent la création d'un Centre de soutien pédagogique destiné à offrir des services d'aide aux élèves en difficulté ainsi qu'au personnel scolaire du CSSC. Ce partenariat stratégique vise principalement à renforcer le soutien à la lecture auprès d'élèves de 4^e et de 5^e année du primaire. Le CSSC souligne le soutien philanthropique de M^{me} Lorraine Langevin et de l'Université Laval envers ses élèves.

Formation *Enseignement efficace*

Un total de 170 gestionnaires et membres du personnel professionnel sont inscrits au cours *Enseignement efficace - volet accompagnement et volet enseignement* de la TELUQ. Ceux-ci suivent cette formation de façon volontaire afin de se doter d'une meilleure connaissance des caractéristiques de l'enseignement efficace et de transférer ces connaissances dans leur travail.

Accompagnement pour les nouvelles et nouveaux enseignants NLQ

Nos équipes des Services éducatifs et des Services des ressources humaines donnent le coup d'envoi à une nouvelle trajectoire d'accompagnement qui a pour objectif de faciliter l'intégration en emploi des enseignantes et enseignants non légalement qualifiés (NLQ). La première phase de cette trajectoire consiste en une journée d'accueil et de formations combinant séance d'information et ateliers.

Reconnaissance du *Parcours du novice en FP*

Le *Parcours du novice en FP* est un programme conçu pour soutenir les nouvelles et nouveaux enseignants de la formation professionnelle dans le développement de leur sentiment de compétence, de leurs habiletés et de leurs connaissances. Cette initiative est récompensée par l'Unité Mixte de Recherche Synergia, qui souligne la valeur et le caractère porteur de cette pratique.

SARCA : accompagnement et relance

En tout, 167 nouveaux dossiers sont ouverts auprès des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), donnant lieu à près de 720 rencontres d'accompagnement, en présentiel ou en mode virtuel. De plus, la première année de relance auprès des élèves en situation d'abandon scolaire permet de joindre 57 jeunes en cours d'année. Enfin, pour la deuxième année de l'opération visant les décrocheurs de 5^e secondaire, 171 élèves sont rejoints. Implantés depuis 2007, les SARCA soutiennent les adultes de 16 ans et plus dans la réalisation de leur projet d'avenir.

RAC : des résultats concrets

Globalement, 378 candidates et candidats entreprennent une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Grâce à l'accompagnement offert, 2 140 évaluations se réalisent. Parmi ces personnes, 102 complètent leur démarche et obtiennent leur diplôme. Le succès de notre service repose sur l'expertise de nos conseillères RAC et de nos spécialistes de contenu, ainsi que sur la collaboration étroite entre notre service RAC aux Services éducatifs et nos sept centres de formation professionnelle. Ensemble, nous offrons un accompagnement de grande qualité qui mène à la diplomation d'un nombre croissant de candidates et candidats.

TRCOP : mobilisation des ressources en orientation

La Table régionale de concertation en orientation professionnelle de la Région O3 est sous la responsabilité du CSSC et regroupe des organismes communautaires, une commission scolaire anglophone, un centre pour les Premières Nations et les centres de services scolaires de Québec, Charlevoix et Portneuf. Elle favorise le réseautage et la collaboration pour répondre aux besoins en orientation de la population. Parmi ses réalisations : la création d'une infolettre et la représentation de la région sur le site *Ta voie tes choix*, un outil facilitant l'accès à l'information et aux services liés à l'emploi, la formation, l'orientation et la reconnaissance des acquis et compétences (RAC).

2. Gouvernance du Centre de services scolaire

Le CSSC est dirigé par un conseil d'administration (CA) composé de 15 membres aux profils diversifiés : des parents d'élèves, des représentantes et représentants de la communauté ainsi que des membres du personnel scolaire.

2.1 Conseil d'administration

Membres parents

- **André Nicodème Berlin Takoudjou** district 1
- **Patrick Gravel**, vice-président district 2
- **Lydie Pincemin**, présidente district 3
- **Katie Dubois** district 4
- **Cléophas Akitegetse** district 5

Membres du personnel

- **Steeve Guérard** personnel enseignant
- **Nadine Vézina** personnel professionnel non enseignant
- **Magalie Delvaux** personnel de soutien
- **Maude Laflamme** direction d'un établissement d'enseignement
- **Francis Bélanger** personnel d'encadrement des services administratifs
- **Poste Vacant** personnel d'encadrement observateur

Membres de la communauté

- **Audrey Marquis** personne détenant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
- **Frédéric Villeneuve** personne détenant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
- **Patricia Cruz Aldana** personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
- **Grégory Pélissier** personne issue du milieu municipal, de la santé, des services ou des affaires
- **Christian Jaouich** personne âgée de 18 à 35 ans

Calendrier des séances tenues

En 2024-2025, le CA a tenu quatre séances régulières et six séances extraordinaires :

- | | | |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------|
| ▪ 27 août 2024 | ▪ 17 décembre 2024 – extra | ▪ 27 mai 2025 |
| ▪ 24 septembre 2024 – extra | ▪ 28 janvier 2025 | ▪ 17 juin 2025 – extra |
| ▪ 22 octobre 2024 – extra | ▪ 25 février 2025 – extra | |
| ▪ 19 novembre 2024 | ▪ 8 avril 2025 – extra | |

2.2 Autres comités de gouvernance

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	▪ Steeve Guérard, administrateur ▪ Christian Jaouich, administrateur ▪ Patrick Gravel, administrateur ▪ Pierre Lapointe, directeur général ▪ Érick Parent, secrétaire général
Comité de vérification	▪ Grégory Pélissier, administrateur ▪ Frédéric Villeneuve, administrateur, président ▪ Patricia Cruz Aldana, administratrice ▪ François Légaré, directeur général adjoint aux affaires administratives ▪ Léo Beaupré, directeur des Services des ressources financières
Comité des ressources humaines	▪ Audrey Marquis, administratrice ▪ André Nicodème Berlin Takoudjou, administrateur ▪ Lydie Pincemin, administratrice ▪ Mireille Dion, directrice générale adjointe aux affaires éducatives ▪ Nancy Paquet, directrice des Services des ressources humaines
Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie	▪ Joanne Chenard, ancienne directrice générale adjointe aux affaires éducatives de la Commission scolaire de la Capitale ▪ Martin Labbé, ancien commissaire parent de la Commission scolaire de la Capitale ▪ Odile Côté-Rousseau, ancienne membre du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Capitale ▪ Érick Parent, secrétaire général

Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Directions des services administratifs et des établissements primaires, secondaires, de formation professionnelle et d'éducation aux adultes du Centre de services scolaire de la Capitale
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	▪ Annie Carbonneau, Sonia Poirier-Godin, Sophie Beaudry-Robichaud, Marie-France Thomassin, Laurie Boudreau, Gloire Lomami, Marius Kiam Bitep, Katie Dubois, Éric Duguay, Guylaine Duchesneau, Sylvie Cyr et Jacinthe Malo, membres du comité de parents ▪ Caroline Cimon et Audrey Potvin, membres du personnel enseignant ▪ Marie-Hélène Berthiaume et Anne-Josée Meunier, membres du personnel professionnel ▪ Sarah Lavoie-Dugré, neuropsychologue, représentante du CIUSSS de la Capitale-Nationale ▪ Mylène Desbiens, directrice de l'école Marguerite-Bourgeoys ▪ Marilou Simard, directrice adjointe aux Services éducatifs et représentante du directeur général pour ce comité
Comité consultatif de transport	▪ François Légaré, directeur général adjoint aux affaires administratives ▪ Carole Lefebvre, directrice adjointe des Services éducatifs ▪ Gabriel Méthot, coordonnateur du Secteur du transport scolaire ▪ André Nicodème Berlin Takoudjou, administrateur ▪ Cléophas Akitegetse, administrateur ▪ Alain Gagnon, directeur de l'école du Val-Joli ▪ Olivier Pignac-Robitaille, représentant du RTC ▪ Sylvain Bourassa, membre du comité de parents

Nom du comité	Liste des membres
Comité de parents	- Isabelle Breton, école à l'Orée-des-Bois - Vacant, école Alexander-Wolff - Christine Lavallière, école Anne-Hébert - Vacant, école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges - Vanessa Carrier, école de Château-d'Eau - Isabelle Ruest, école de La Chanterelle - Sonia Poirier-Godin, école de La Chaumière - Abibatou Mbodj Pfarr, école de la Grande-Hermine - Sophie Beaudry-Robichaud, école de la Mosaïque - Vacant, école de la Myriade - Gabriel Lefrançois, école de la Source - David Routhier, école de l'Accueil - Julie Derome, école de l'Apprenti-Sage - Jacinthe Malo, école de l'Arc-en-Ciel – de l'Aventure - Carine Martineau, école de l'Escabelle - Éric Racine, école de l'Étoile-du-Nord - Martin Bélanger, école des Berges - Christine Pinard, école des Écrivains - Andrée-Anne Dubois, école des Explorateurs - Katherine Sarah B. Larouche, école des Jeunes-du-Monde - France Brunelle, école Dominique-Savio - Sophie Verret, école du Beau-Séjour - Vacant, école du Buisson - Marc-Antoine Béland, école du Domaine - Julie Gazet, école du Joli-Bois - Aurélie Dubé, école du Val-Joli - Steacy Châteauneuf, école du Vignoble - Mariane Jolicoeur, école internationale de Saint-Sacrement - Stéphanie Drouin, école Jean-XXIII - Christine Seyer, école Jules-Émond – Amédée-Boutin - Émilie Rondeau-Courtois, école Les Prés-Verts – Saint-Bernard - Jalbert Fortin, école Marguerite-Bourgeoys - Maria Isabelle Vargas, école Notre-Dame-du-Canada - Pierre Lanthier, école Sacré-Cœur - Marie-Ève Bérubé, école Saint-Albert-le-Grand - Claudia Poirier, école Saint-Claude - Julie Veillette, école Sainte-Monique - Florian Lahaye, école Sainte-Odile - Cléophas Akitegetse, école Saint-Fidèle - Lydia Bhérer-Vidal, école Saint-Jean-Baptiste - Gloire Lomami, école Saint-Malo - Vigile Lautier, école Saint-Paul-Apôtre - Vacant, école Sans-Frontière - Claudie Rousseau, école Stadacona - Éric Montminy, école Boudreau - Vacant, école Cardinal-Roy - Marie-Noëlle Rainville, école Jacques-Cartier – S.-D.-Garneau - Chantal Collin, école Jean-de-Brébeuf - Marie-Ève Bergeron-Gauvin, école Joseph-François-Perrault - Marie-Ève Simard, école L'Odyssée - Patrick Samson, école régionale des Quatre-Saisons - Jean Pierre Justin Kaam Kouam, école secondaire de la Cité - Sylvain Bourassa, école secondaire de Neufchâtel - Isabelle Dufour, école secondaire La Camaradière - Patrick Gravel, école secondaire Roger-Comtois - Mahamadou Sissoko, école secondaire Vanier

Nom du comité	Liste des membres
Comité de répartition des ressources	▪ Pierre Lapointe, directeur général ▪ François Légaré, directeur général adjoint aux affaires administratives ▪ Mireille Dion, directrice générale adjointe aux affaires éducatives ▪ Léo Beaupré, directeur des Services des ressources financières ▪ Mélanie Rhainds, directrice des Services éducatifs ▪ Gino Beaulieu, directeur de l'école du Beau-Séjour ▪ Annie Lestage, directrice de l'école de la Myriade ▪ Anne Marie Lemieux, directrice de l'école secondaire La Camaradière ▪ Maude Laflamme, directrice de l'école secondaire Roger-Comtois ▪ Sébastien Morais, directeur du centre de formation professionnelle Wilbrod-Bhérier ▪ Denis Castonguay, directeur du centre Saint-Louis – Conrad-Barbeau
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	▪ Mireille Dion, directrice générale adjointe aux affaires éducatives ▪ Valérie Dupont, enseignante ▪ Marie-Noëlle Goulet, enseignante ▪ Valérie Godhue, enseignante ▪ Benoît Lemieux, enseignant ▪ Dominique Papillon, conseillère d'orientation ▪ Joëlle Vaudreuil, technicienne en éducation spécialisée ▪ Christian Faucher, directeur de l'école Jacques-Cartier – Saint-Denys-Garneau ▪ Isabelle Desmeules, directrice de l'école secondaire de la Cité ▪ Mathieu Bilodeau, directeur de l'école hôtelière de la Capitale ▪ Maxime Langlois, directeur adjoint au centre Louis-Jolliet ▪ Mélanie Rhainds, directrice des Services éducatifs ▪ Nancy Gaudreault, membre issue du milieu de la recherche en sciences de l'éducation

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#) est entré en vigueur le 10 mars 2022. Conformément à l'[article 26](#) de ce Règlement, un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie a été formé le 31 octobre 2022. Les [règles de régie interne de ce comité](#) sont disponibles sur le site Web du CSSC, à la page « [Documents officiels](#) », tel que prescrit par l'[article 29](#) du Règlement.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Divulgations au Centre de services scolaire de la Capitale

Entre le 1^{er} juillet 2024 et le 29 novembre 2024, le Centre de services scolaire de la Capitale n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible à l'égard d'organismes publics. Durant cette période, Me Érick Parent occupe la fonction de responsable du suivi des divulgations.

Divulgations au Protecteur du citoyen

Depuis le 30 novembre 2024, conformément à la [*Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*](#), la fonction de responsable du suivi des divulgations est abolie et toute personne souhaitant effectuer une divulgation d'actes répréhensibles doit désormais s'adresser directement au [Protecteur du citoyen](#).

Toujours selon cette loi, le Centre de services scolaire désigne Me Érick Parent, secrétaire général et directeur de la gouvernance des communications et de l'information, afin d'occuper le rôle de responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité.

Ses principales responsabilités sont :

- De coordonner et de mettre en œuvre des mesures visant à prévenir la commission d'actes répréhensibles et l'exercice ou la menace de représailles ;
- De renseigner les personnes sur la possibilité d'effectuer une divulgation et sur la protection contre les représailles prévue à la loi ;
- D'agir comme agent de liaison pour le Protecteur du citoyen en cas de vérification ou d'enquête en lien avec une divulgation ou une plainte pour représailles à la suite d'une divulgation.



3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR)

Enjeu 1 : La progression du taux de diplomation et de qualification de nos élèves

Orientation	Objectif		Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025
Orientation 1 Améliorer la réussite et la persévérance de nos élèves	1.1 D'ici 2027, porter à 85 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire		Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	85 % MEQ : 86,8%	77,7 %	78,6 %	77,2%
	1.2 D'ici 2027, porter à 90 % le taux annuel des sorties avec diplôme ou qualification		Taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes	90 %	87,5 %	81,8 %	82,7%
	1.3 D'ici 2027, diminuer à 10 % le taux de décrochage		Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes	10 %	12,5 %	18,9 %	17,3%
	1.4 D'ici 2027, augmenter à 92,1 % le taux de réussite à l'ensemble des épreuves uniques au secondaire		Taux de réussite à l'ensemble des épreuves uniques au secondaire	92,1 %	87,2 %	87,7 %	86,9%
	1.5 D'ici 2027, augmenter à 85 % la proportion d'élèves de 2 ^e secondaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français		Proportion d'élèves de 2 ^e secondaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français	85 % MEQ : 75%	58,2 %	57,9%	53,4%

Légende



Objectif établi par le MEQ

Orientation	Objectif		Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025	
	1.6	D'ici 2027, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire		Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	10 %	13,1 %	15,8 %	14%
	1.7	D'ici 2027, augmenter à 85 % la proportion d'élèves de 4 ^e année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français		Proportion d'élèves de 4 ^e année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français	85 % MEQ : 80%	76,5 %	71,7 %	75,0%
	1.8.1	D'ici 2027, augmenter à 85 % la proportion d'élèves de 6 ^e année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique – compétence résoudre		Proportion d'élèves de 6 ^e année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique – compétence résoudre	85 % MEQ : 75%	74,9 %	85,3 %	75,1%
	1.8.2	D'ici 2027, augmenter à 85 % la proportion d'élèves de 6 ^e année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique – compétence raisonner		Proportion d'élèves de 6 ^e année du primaire qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique – compétence raisonner	85 %	71,9 %	77,5 %	78,3%
	1.9	D'ici 2027, augmenter à 80 % le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans		Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle	80 % MEQ : 84,9%	77,9 %	82 %	79,2%
	1.10	D'ici 2027, augmenter à 80 % le taux annuel de semaines de fréquentation des élèves pour		Taux annuel de semaines de fréquentation des élèves pour l'ensemble des parcours de la	80 %	37 %	33,21 ¹ %	28,48 ¹ %

¹ Indicateur maison



Orientation	Objectif		Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025
	l'ensemble des parcours de la formation générale des adultes		formation générale des adultes				
Orientation 2 Atteindre une plus grande équité entre les différents groupes d'élèves	2.1 D'ici 2027, augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire :		Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire pour les différents groupes d'élèves				
	2.1.1 Garçons			80,4 %	72,5 %	74,4 %	73,9%
	2.1.2 EHDAA			MEQ : 82,5% 80,9 %	52,8 %	N/D	N/D
	2.1.3 Écoles en milieu défavorisé			MEQ : 63,8% 85 %	71,1 %	N/D	N/D
	2.1.4 Élèves issus de l'immigration de 1 ^{re} génération			85 %	67,1 %	N/D	N/D

Explications des résultats de l'enjeu 1

Orientation 1

- 1.1 Le taux de diplomation et de qualification en juin 2025 s'élève à 77,2 % pour la cohorte d'élèves de 2017, suivie jusqu'en 2024. La baisse observée en juin 2025 représente un léger recul par rapport à juin 2024, 78,6 %. Toutefois, ces deux années représentent les plus hauts taux de diplomation de l'histoire de la Commission scolaire de la Capitale et du Centre de services scolaire de la Capitale. De plus, à la lumière du taux de diplomation et de qualification après six ans pour la cohorte de 2018-2019, nous anticipons une hausse du taux de diplomation et de qualification lors de la publication des prochaines données.

Pour soutenir cette progression, nous axons nos efforts sur le développement professionnel et le renforcement de la formation continue pour l'ensemble du personnel, la mise en place d'approches collaboratives ainsi que l'instauration de systèmes de soutien à paliers multiples ciblant les apprentissages et le comportement. Par ailleurs, un travail approfondi est en cours concernant les transitions scolaires et le redoublement. La portée des actions liées au retard scolaire et au cheminement des élèves vers la diplomation et la qualification sera étendue, notamment pour les élèves de 12 à 16 ans.

Le PEVR 2023-2027 vise aussi le développement d'une organisation centrée sur le bien-être et la santé globale des élèves, en poursuivant l'implantation d'un système positif de l'encadrement au primaire et de soutien bienveillant au secondaire. L'ensemble de ces moyens contribuent à la poursuite de l'amélioration de la diplomation et de la qualification des élèves.

- 1.2 La plus récente statistique du taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification, chez les élèves sortants en formation générale des jeunes, est établie avec la cohorte d'élèves fréquentant nos écoles secondaires en 2022-2023. Comparativement à l'année précédente, une amélioration est observée. Cette progression vers la cible se poursuivra avec la cohorte de 2023-2024 où le taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification est déjà en augmentation.

Depuis 2022-2023, le CSSC soutient de façon accrue le travail des écoles secondaires afin de favoriser la persévérance scolaire en déployant plusieurs actions qui ont un impact positif sur la persévérance. Parmi celles-ci figurent le développement professionnel portant sur l'enseignement efficace, la mise en place des approches collaboratives, l'instauration du plan de soutien en orientation scolaire, l'analyse de la diplomation des élèves HDAA et l'élaboration d'un plan d'action de promotion et de prévention pour assurer le bien-être des élèves dans l'ensemble de nos établissements. En 2023-2024, des sessions de travail avec les directions d'établissement secondaire ont permis de produire un état des lieux et un recensement des pratiques ainsi que d'identifier les actions porteuses à mettre en place en 2025-2026, dont les Centres de soutien bienveillant.

- 1.3 Cet objectif est le corollaire de l'objectif 1.2.
- 1.4 Par rapport à la situation de départ, le taux de réussite de l'ensemble des épreuves uniques au secondaire est en légère hausse en juin 2024 et demeure pratiquement stable en juin 2025 avec une légère baisse de 0,8 %. En mathématiques, séquence Sciences naturelles (SN), ainsi qu'en science et technologie et en histoire de 4^e secondaire, l'augmentation du taux de réussite est significative. En revanche, les résultats aux épreuves de français-écriture et d'anglais enrichi de 5^e secondaire sont en baisse. La mise en place d'équipes collaboratives, composées de membres du personnel enseignant, est un exemple de mesure qui contribue à la réussite des élèves.
- 1.5 La proportion d'élèves de 2^e secondaire obtenant plus de 70 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français est en diminution pour une deuxième année, s'établissant à 53,4%. Le travail auprès des équipes-écoles se poursuit afin de mieux comprendre les enjeux associés à cette baisse. Le taux de réussite global à l'épreuve d'écriture se situe à 79,3%.
- 1.6 La proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus est un prédicteur important du décrochage scolaire au secondaire. Comparativement à 2023-2024, une diminution du nombre d'élèves entrant au secondaire avec un retard scolaire est observée. À cet égard,

le CSSC a amorcé, à l'hiver 2024, des travaux d'analyse des pratiques liées au redoublement au primaire, en collaboration avec les directions d'école. Ces travaux se poursuivent avec l'élaboration de balises communes pour traiter les situations de redoublement.

- 1.7 La proportion d'élèves de 4^e année atteignant un niveau de réussite assurée (entre 70% et 100%) à l'épreuve obligatoire de lecture en juin 2025 est en hausse par rapport à juin 2024. Le taux de réussite global pour cette épreuve s'établit à 88,4%. Le CSSC multiplie les moyens pour soutenir l'amélioration de la lecture au primaire : accompagnement des titulaires de 1^{er} cycle, formation sur la mise en place des systèmes de soutien à paliers multiples, formation sur l'enseignement efficace de la TELUQ, formation sur la mise en place des approches collaboratives.
- 1.8 La réussite aux deux compétences des épreuves de mathématique des élèves de 6^e année a connu une hausse marquée en 2023-2024. En 2024-2025, malgré cette progression par rapport à la situation de départ, une baisse est observée pour la compétence *Résoudre*. Le CSSC poursuivra son travail en collaboration avec les établissements primaires afin d'améliorer ces résultats et de soutenir une tendance à la hausse dans les prochaines années.
- 1.9 Le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle varie chaque année autour de la cible de 80 % fixée par le CSSC. Plusieurs actions ont déjà été mises en place afin de favoriser la diplomation des élèves. Le CSSC fait la promotion et le partage de ces pratiques dans l'outil *Carnet des pratiques porteuses* en formation professionnelle, contribuant ainsi à leur pérennité.
- 1.10 Le taux annuel de semaines de fréquentation des élèves est une mesure permettant de suivre l'assiduité des élèves de la formation générale des adultes. Ce taux est actuellement en baisse. Le CSSC collabore avec les équipes concernées afin d'établir les meilleures pratiques pour favoriser la persévérance des élèves et répondre à leurs besoins.

Orientation 2

- 2.1 Voir les explications de l'objectif 1.1 ci-dessus.

Enjeu 2 : La prise en compte et la valorisation de la diversité à l'école

Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025
Orientation 3 Favoriser davantage la mobilisation de tout le personnel pour répondre aux besoins de nos élèves dans un contexte de diversité	3.1 D'ici 2027, vivre la démarche de mobilisation <i>Pour une école riche de tous ses élèves</i> dans l'ensemble de nos établissements (démarche élaborée par le Conseil supérieur de l'éducation et le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ))	Nombre d'établissements qui ont vécu la démarche de mobilisation et brossé leur portrait de situation	68/68	0/68	0/68	25/68
Orientation 4 Mettre en place les conditions favorables à l'établissement d'une école inclusive	4.1 D'ici 2027, former les acteurs scolaires des établissements au moyen d'un programme de développement professionnel axé sur les compétences requises pour l'implantation du modèle « Réponse à l'intervention » (RàI)	Nombre d'établissements ayant amorcé l'implantation de l'approche RàI	68/68	25/68	31/68	49/68

Explications des résultats de l'enjeu 2

Orientation 3

3.1 Cet objectif vise à mobiliser le personnel autour des enjeux en lien avec la mise en œuvre d'une éducation inclusive. Pour y parvenir, le CSSC s'appuie sur la démarche de mobilisation, élaborée par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) et le Conseil supérieur de l'éducation, intitulée *Pour une école riche de tous ses élèves*. Au total, 25 établissements ont participé à cette démarche en 2024-2025.

Orientation 4

4.1 Cet objectif vise à créer des conditions favorables à l'établissement d'une éducation inclusive. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'accompagnement des équipes-écoles se poursuit dans la mise en place des systèmes de soutien à paliers multiples.

Enjeu 3 : Le développement d'une organisation centrée sur le bien-être et la santé globale de nos élèves

Orientation	Objectif		Indicateur	Cible	Situation de départ	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025
Orientation 5 Maintenir un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité dans les établissements	5.1 D'ici 2027, veiller à ce que chaque établissement se soit doté d'un plan d'action en promotion-prévention		Nombre d'établissements ayant élaboré un plan d'action en promotion-prévention	68/68	4/68	35/68	48/68
	5.2 D'ici 2027, faire en sorte que l'ensemble des établissements aient recours au référentiel sur le bien-être de l'élève produit par le MEQ pour faire une analyse de leur milieu		Nombre d'établissements ayant fait une analyse de leur milieu	68/68 MEQ : 100%	0/68	N/D	0/68
	5.3 D'ici 2027, porter à 75 % la proportion d'élèves du secondaire ayant la possibilité de prendre part à un projet pédagogique particulier		Taux d'élèves du secondaire ayant la possibilité de prendre part à un projet pédagogique particulier	75 % MEQ : 75%	52,4 %	39 %	41,1 %
	5.4 D'ici 2027, favoriser l'engagement des parents dans le développement du bien-être et de la santé de nos élèves		Nombre d'initiatives visant l'engagement des parents soutenues par le CSSC et le comité de parents	8/8	0/8	4/8	8/8

Explications des résultats de l'enjeu 3

Orientation 5

- 5.1 Les Services éducatifs ont développé des outils permettant aux établissements de broser un portrait de leur situation en matière de promotion et de prévention en lien avec le bien-être des élèves. Ces outils soutiennent l'élaboration de plans d'action et contribuent à l'augmentation du nombre d'établissements dotés d'un plan en promotion-prévention.
- 5.2 Objectif ministériel. La parution du référentiel du MEQ sur le bien-être est survenue en fin d'année scolaire 2024-2025. Les analyses et l'appropriation par les établissements se réaliseront donc au cours de l'année 2025-2026.
- 5.3 Objectif ministériel. Le recul observé de cet objectif par rapport à la situation de départ s'explique par la méthodologie de calcul de l'indicateur. Au cours des dernières années, les travaux du CSSC liés aux projets pédagogiques particuliers ont, entre autres, visé à rendre certains programmes plus inclusifs, ce qui a influencé les résultats mesurés.
- 5.4 Le partenariat établi avec l'Unité mixte de recherche Synergia de l'Université Laval a permis d'offrir plusieurs conférences aux parents portant sur des sujets qui les préoccupent.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés

Les événements pris en compte sont ceux répertoriés par les écoles et pour lesquels les intervenantes et intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agissait bien d'actes de violence ou d'intimidation tels que définis à l'article 13 de la *Loi sur l'instruction publique*. Ces événements ont donc fait l'objet d'un rapport sommaire transmis à la Direction générale.

Notons que certaines situations peuvent être comptabilisées plus d'une fois lorsqu'elles correspondent à plus d'une forme de violence et d'intimidation.

Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Événements déclarés au primaire, par secteur

Secteur	École primaire	INTIMIDATION	VIOLENCE
Duberger Les Saules Vanier	Sans-Frontière	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	des Écrivains		
	du Buisson		
	du Domaine		
	Jean XXIII		
	de la Mosaïque		
	Notre-Dame-du-Canada		
Haute-Ville Centre-ville	Sainte-Monique	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	Anne-Hébert		
	Saint-Jean-Baptiste		
	internationale de Saint-Sacrement		
	Dominique-Savio		
	Marguerite-Bourgeoys		
	Sacré-Cœur		
	Saint-Albert-le-Grand		
	Saint-Fidèle		
	de la Grande-Hermine		
	Saint-Malo		
	Saint-Paul-Apôtre		
	des Jeunes-du-Monde		
Est	des Berges	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	Sainte-Odile		
	de l'Accueil		
	de l'Apprenti-Sage		
	du Beau-Séjour		
	du Vignoble		
	Les Prés-Verts		
	de l'Escabelle		

Événements déclarés au primaire, par secteur (suite)

Secteur	École primaire	INTIMIDATION	VIOLENCE
Centre	de Château-d'Eau	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés
	de La Chaumière		
	de La Source		
	de l'Arc-en-Ciel – de l'Aventure		
	d'éduc. internationale Notre-Dame-des-Neiges		
	Saint-Claude		
Ouest Nord Sainte-Catherine	de La Chanterelle	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	de la Myriade		
	du Val-Joli		
	Jules-Émond		
	à l'Orée-des-Bois		
	L'Odyssée (primaire)		
	du Joli-Bois		
	Jacques-Cartier des Explorateurs Alexander-Wolff		

Par « violence », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Par « intimidation », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Événements déclarés au secondaire

École secondaire	INTIMIDATION	VIOLENCE
régionale des Quatre-Saisons	De 20 à 39 événements déclarés	40 événements déclarés et plus
Boudreau		
Cardinal-Roy		
Jean-de-Brébeuf		
Joseph-François-Perrault		
La Camaradière		
de la Cité		
de Neufchâtel		
Roger-Comtois		
Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau		
L'Odyssée (secondaire)		
Vanier		

Événements déclarés dans les centres de formation professionnelle

Centre de formation professionnelle	INTIMIDATION	VIOLENCE
Centre de formation professionnelle de Québec	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
Centre de formation professionnelle de Limoilou		
Centre de formation professionnelle de Neufchâtel		
Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer		
École de foresterie de Duchesnay		
École hôtelière de la Capitale		
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICQ)		

3.3 Procédure d'examen des plaintes

En 2024-2025, lorsqu'un parent ou un élève souhaite manifester son insatisfaction par rapport à une décision ou à un service, il est invité à suivre les étapes suivantes :

1	Communiquer avec la personne directement concernée ou avec sa ou son supérieur ▪ Pour déposer une plainte, l'élève ou son parent s'adresse tout d'abord à la personne directement concernée ou à son supérieur immédiat. ▪ La plainte peut être verbale, mais il est préférable de la faire par écrit. ▪ La personne qui reçoit la plainte a un délai de 10 jours ouvrables pour y répondre.
2	Communiquer avec la personne responsable du traitement des plaintes ▪ Si l'élève ou son parent demeure insatisfait du traitement de sa plainte ou si le délai de 10 jours ouvrables est dépassé, il peut ensuite s'adresser à la personne responsable du traitement des plaintes du CSSC. ▪ La plainte peut être verbale, mais il est préférable de la faire par écrit. ▪ La personne responsable du traitement des plaintes dispose d'un délai de 15 jours ouvrables pour y répondre. ▪ Pour accéder au formulaire de plainte, cliquez ici
3	Communiquer avec le Protecteur régional de l'élève Si l'élève ou son parent est toujours insatisfait du traitement de sa plainte ou si le délai de 15 jours ouvrables est dépassé, il peut communiquer avec le Protecteur régional de l'élève de sa région. Celui-ci assistera l'élève ou son parent dans la formulation écrite de sa plainte. L'élève ou son parent peut choisir le mode de communication qui lui convient : ▪ Formulaire de plainte Web : pne.gouv.qc.ca/formulaire ▪ Téléphone ou texto : 1 833 420-5233 ▪ Courriel : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca

Nombre de plaintes traitées par le CSSC

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 157 plaintes portant, entre autres, sur le transport scolaire, l'intervention éducative, l'organisation scolaire, l'intimidation et la violence ont été traitées par le CSSC en vertu de la *Loi sur le Protecteur national de l'élève*.

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs et les principes de répartition des ressources entre le CSSC et ses établissements relèvent d'une obligation prescrite par la [Loi sur l'instruction publique](#). Le comité de répartition des ressources doit mettre en place un processus de concertation pour les définir. Ces objectifs et principes sont établis dans le souci d'assurer des services de qualité à tous les élèves, quel que soit l'ordre d'enseignement, et ce, dans un contexte de ressources limitées, en toute équité, transparence et cohérence.

De plus, des critères de répartition des ressources et des services éducatifs complémentaires y sont rattachés. Ces objectifs, principes et critères sont rendus publics et ont fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents et des conseils d'établissement ou comités de gestion.

Pour consulter les objectifs et les principes de répartition des revenus du CSSC, ainsi que les critères servant à déterminer les montants alloués, [cliquez ici](#).

4.2 Ressources financières

Les revenus de l'exercice financier 2024-2025 se sont élevés à 596 684 974 \$ alors que les dépenses se chiffrent à 596 899 739 \$ donnant lieu à un déficit de 214 765 \$. L'excédent accumulé au 30 juin 2025 s'élève à 26 461 696 \$, comprenant une somme inutilisable de 19 530 522 \$ représentant la valeur comptable des terrains. Un montant de 6 931 174 \$ peut être utilisé sous certaines conditions.

Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	465 394 026 \$	78 %
Taxe scolaire	36 979 727 \$	6 %
Ventes de biens et services	36 562 599 \$	6 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	4 133 011 \$	10 %
Autres subventions et contributions	3 046 359 \$	
Subvention d'investissement	4 487 639 \$	
Revenus divers	11 023 045 \$	
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	34 988 228 \$	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	70 340 \$	100 %
Total :	596 684 974 \$	

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* a été adoptée le 5 décembre 2014. Aux fins de l'application des mesures prévues à cette loi, le Centre de services scolaire présente des renseignements relatifs à ses contrats de service ainsi qu'au nombre d'heures rémunérées pour chacune des catégories d'emploi.

Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total heures rémunérées (3)=(1)+(2)	Nombre d'employé(e)s pour la période visée
Personnel d'encadrement	348 119,38	0	348 119,38	216
Personnel professionnel	487 390,95	4 047,87	491 438,83	375
Personnel enseignant	3 836 826,70	46 140,21	3 882 966,91	4 412
Personnel de bureau, technicien et assimilé	2 823 789,06	27 503,80	2 851 292,85	3 233
Personnel ouvrier, d'entretien et de service	91 775,08	4 796,97	96 572,05	61
Total en heures :	7 587 901,17	82 488,85	7 670 390,03	8 297

Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	6 822 173,18 heures
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	7 670 390,03 heures
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu (C) = (B) – (A)	848 216, 85 heures
Respect du niveau de l'effectif	La cible établie par le MEQ n'est pas respectée.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	214	36 946 644, 96 \$
Total	214	36 946 644, 96 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

Maintien de l'actif immobilier

2023-2024 (année précédente)	2024-2025 (année de reddition de comptes)		
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées au 30 juin 2025
2 564 999 \$	104 791 321 \$	31 189 744 \$	27 792 252 \$

4.5.2 Ressources informationnelles

Le CSSC dispose d'un parc numérique impressionnant composé de 4 956 tablettes, 10 265 ordinateurs Windows, 10 475 Chromebook, 139 ordinateurs ChromeOS Flex, 25 ordinateurs Mac, 984 écrans interactifs et 1275 projecteurs interactifs. À noter que 93 % des ordinateurs, portables et tablettes sont consacrés à des usages pédagogiques, illustrant l'importance accordée à l'intégration des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage.

Parmi les projets marquants réalisés par les Services informatiques :

Modernisation des infrastructures : Le CSSC a complété avec succès le projet de rehaussement du réseau filaire et sans fil, une étape clé pour soutenir la transformation numérique. Ce chantier, réalisé sur cinq ans, a mobilisé des efforts considérables : préparation du dossier d'affaires, planification stratégique, acquisition des équipements, preuve de concept et déploiement à grande échelle.

Transition vers des solutions modernes : L'organisation a amorcé l'abandon de sa plateforme de gestion centralisée des postes informatiques et a entrepris la migration du service de courriel ainsi que du parc informatique vers Windows 11, afin de garantir performance et sécurité.

Intégration des communications : Conformément au décret 530-2021, le service de téléphonie IP a été transféré vers Microsoft Teams, favorisant une meilleure intégration des outils de communication et de collaboration.

Sécurité renforcée : Deux audits majeurs (annuaire Microsoft et plateforme Google) sont en préparation et seront réalisés avant décembre 2025.

Migration vers l'infonuagique : Dans le cadre du *Programme de consolidation des centres de traitement de l'information* (PCCTI), les environnements de développement et les serveurs pédagogiques et administratifs ont été transférés vers l'infrastructure infonuagique de la GRICS. Cette initiative améliore la sécurité, uniformise les environnements techniques et simplifie l'intégration aux systèmes de la GRICS. La migration complète est prévue d'ici la fin de 2025.

Gestion stratégique des développements : Le *Processus de priorisation des demandes de développement informatique* (PPDDI) a été réalisé, assurant une gestion transparente et stratégique des demandes de développement sur trois ans. Le prochain exercice est prévu en 2027.



**Centre
de services scolaire
de la Capitale**

Québec 